

Conseil départemental

RETOUR SUR LES

4^{es}

RENCONTRES DU DIALOGUE CITOYEN

16 FÉVRIER 2019

Hôtel du département

Le rendez-vous
des acteurs et actrices
de la démocratie
participative



**Agir
pour vous !**

SOMMAIRE

- 1 /** Rappel du programme des 4èmes rencontres du Dialogue citoyen

- 2 /** Quelques chiffres et vos avis

- 3 /** Table ronde introductive, Regards croisés sur l'actualité et les enjeux de la démocratie participative

- 4 /** Compte rendu de l'atelier Démocratie participative et Egalité Femmes-Hommes, un défi à relever

- 5 /** Compte rendu de l'atelier Conseils de jeunes et d'enfants, inventer de nouvelles formes de participation

- 6 /** Compte rendu de l'atelier Bâtiments et espaces publics avec les citoyen.ne.s : les programmer, les construire, les aménager et les animer

- 7 /** Compte rendu de l'atelier Journées citoyennes s'en saisir pour faire vivre la démocratie participative

- 8 /** Compte rendu de l'atelier Instances de participation citoyenne créer et faire vivre des conseils citoyens, de développement et des comités de quartiers

- 9 /** Table ronde : quelle démocratie participative demain ?

- 10 /** Présentation du Fonds de Soutien à la Démocratie Participative en Haute-Garonne

- 11 /** Remerciements aux participant.e.s et partenaires

Ouverture par Georges MERIC,
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Regards croisés sur l'actualité et les enjeux de la démocratie participative

> 5 Ateliers simultanés

1. Démocratie participative et Egalité Femmes-hommes : un défi à relever ensemble
2. Conseil de jeunes et d'enfants : inventer de nouvelles formes de participation
3. Bâtiments et espaces publics avec les citoyen.ne.s : les programmer, les construire, les aménager et les animer
4. Journées citoyennes : s'en saisir pour faire vivre la Démocratie participative
5. Instances de participation citoyenne : créer et faire vivre des conseils citoyens, de développement et des comités de quartier

> Table ronde : Quelle démocratie participative demain ?

> Conclusions et perspectives

Paulette Salles, Conseillère départementale déléguée au Dialogue citoyen

Temps de convivialité et Espace Rencontres

2/ QUELQUES CHIFFRES POUR COMMENCER

Vous avez été plus de 300 à remplir le formulaire (les inscriptions multiples soustraites) dont environ 55% de femmes, 10% de moins de 30 ans, 33% de plus de 60 ans, 10.5% d'élu.e.s locales.aux, 29.5% des technicien.ne.s de la démocratie participative ou représentant.e.s du monde associatif.

Vous avez choisi de vous inscrire en priorité à l'atelier Instances permanentes de concertation (26.5 %), puis Egalité Femmes-Hommes (22.5%), Journées citoyennes (20,5%), Bâtiments publics (17.5%) et enfin Conseils de jeunes et d'enfants.

Ces derniers résultats reflètent assez sensiblement les réponses issues du questionnaire préparatoire automnal.

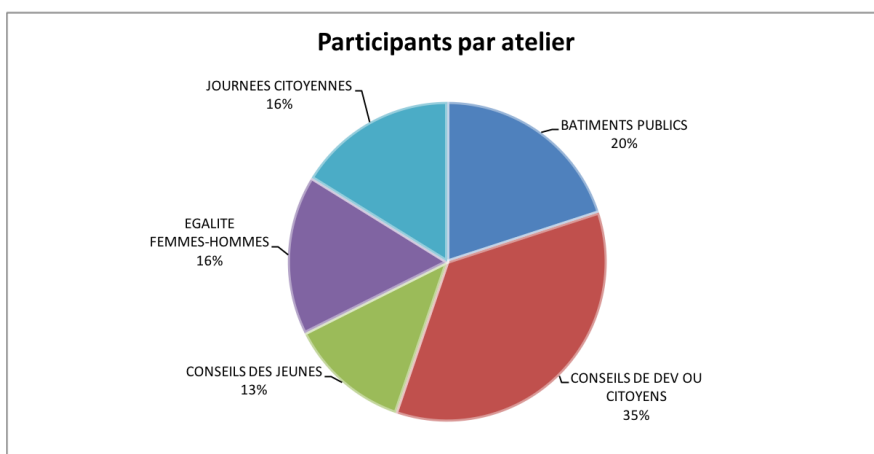
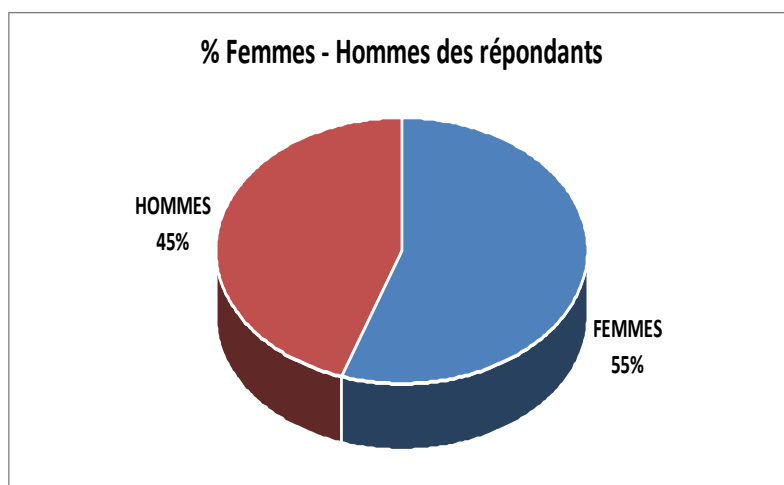
En revanche, si ces résultats d'autonome plébiscitaient des rencontres condensées sur une matinée (76.5%), vos avis post-rencontres divergent sur ce sujet.

Plus globalement, cette photographie ante 4^{es} RDC correspond dans les grandes lignes à l'analyse des 105 questionnaires d'évaluation réceptionnés

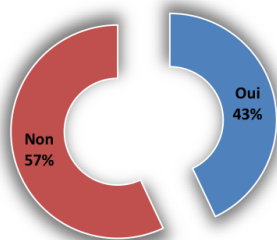
Votre avis sur les 4^{es} rencontres du dialogue citoyen

Résultats du questionnaire d'évaluation

Qui sont les répondant.e.s :

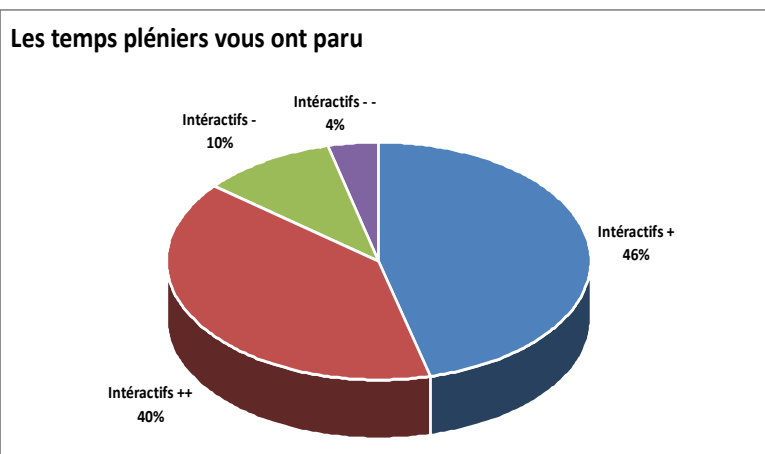


Avez-vous déjà participé à une action de dialogue citoyen

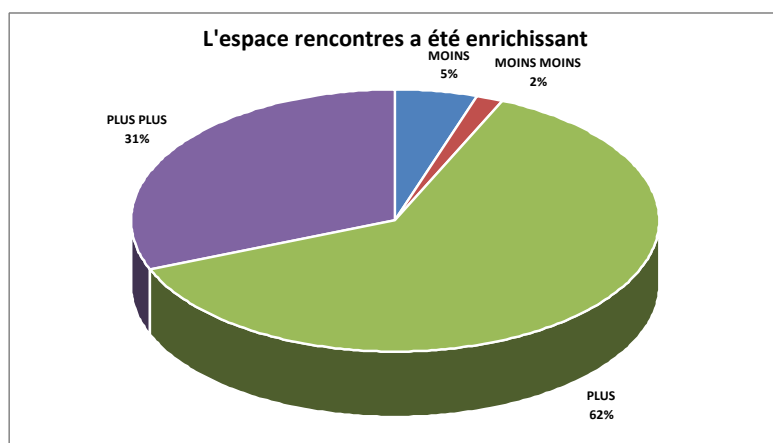


Vous vous êtes aussi prononcé sur le fond et la forme des différents temps de ces 4^{es} rencontres.

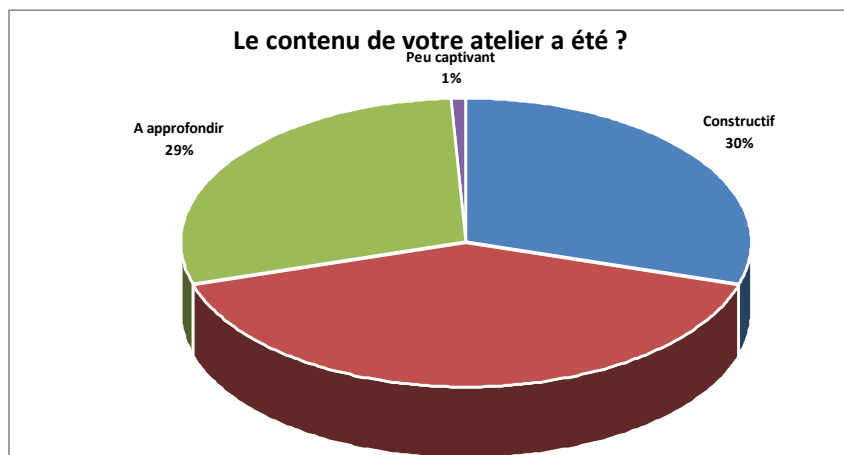
Temps pléniers :



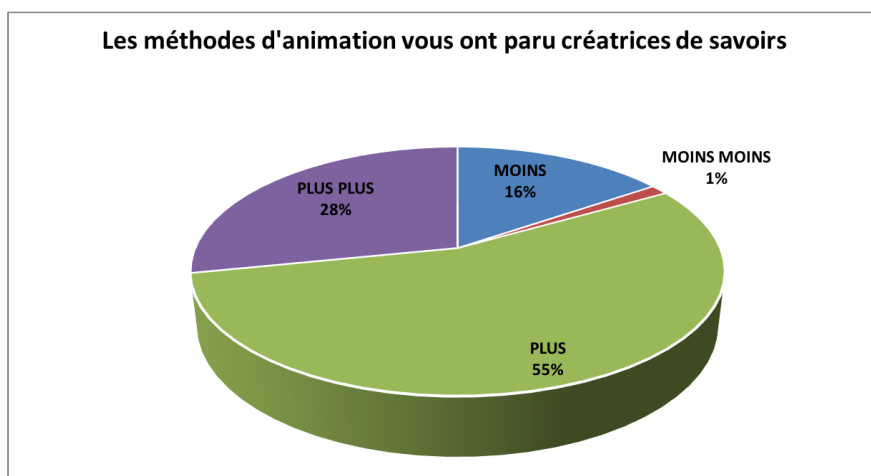
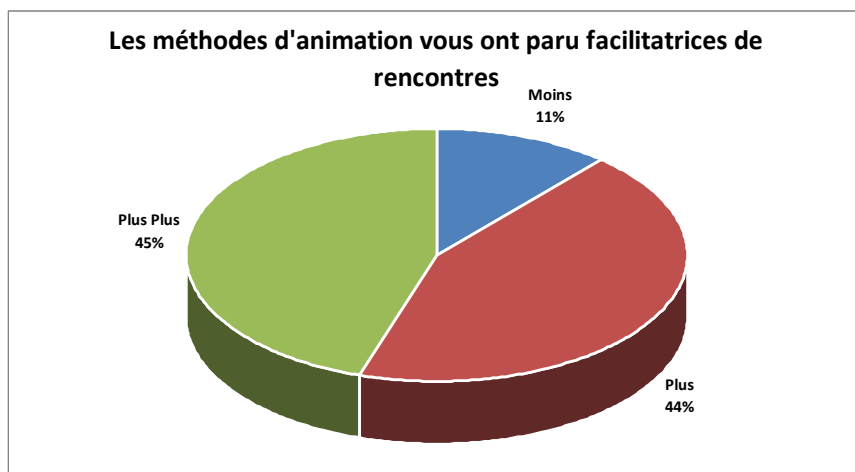
Espace rencontres :



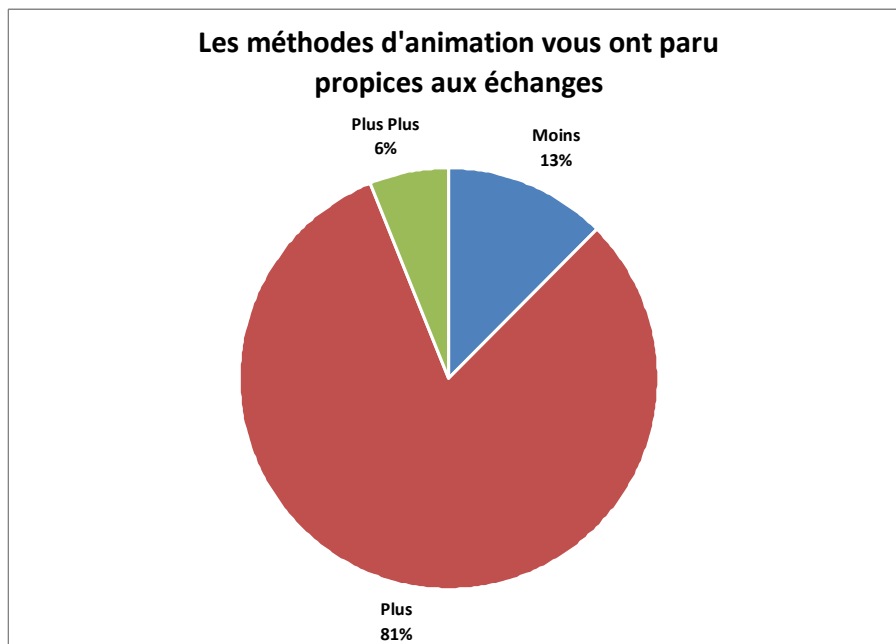
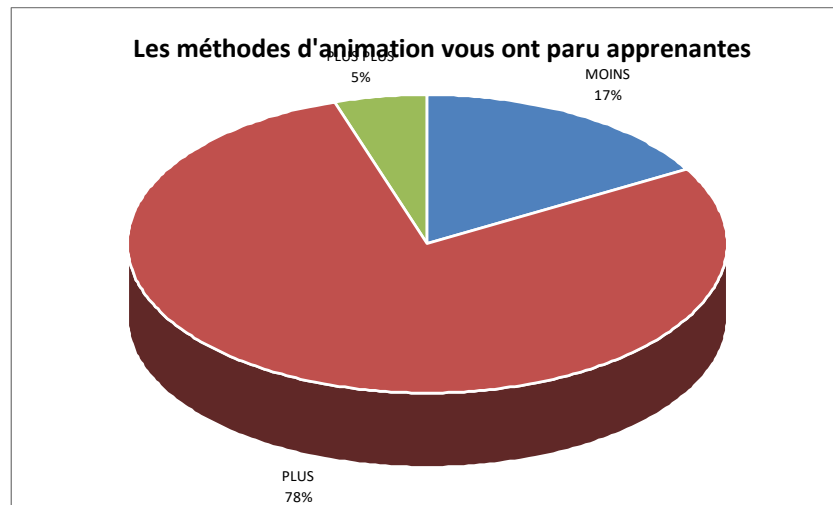
Les ateliers :



Les méthodes d'animation :



Les méthodes d'animation (suite) :



Regards croisés sur l'actualité et les enjeux de la démocratie participative

La démocratie participative est aujourd'hui, plus que jamais, évoquée comme une urgence citoyenne et une exigence démocratique. Entre le grand débat national, les mobilisations citoyennes, comment l'actualité vient questionner les modes de faire, mais aussi les représentations de chacun.e, (élu.e.s, citoyen.ne.s, acteur.rice.s du quotidien) dans les territoires de la République ? C'est la question à laquelle les premier.e.s invité.e.s ont tenté de répondre durant ce premier temps plénier et pour laquelle voici une synthèse des interventions.

▲ **Paulette SALLES**, *Conseillère départementale déléguée au dialogue citoyen*

« En tant qu'élu.e.s, nous avons la responsabilité de créer les conditions d'un vrai dialogue, d'être à l'écoute des habitant.e.s et des corps intermédiaires et surtout de prendre en compte les avis qui nous sont donnés »

Nous sommes à un tournant aujourd'hui, la démocratie participative est au cœur de l'actualité.

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a pris conscience de l'existence d'une crise démocratique dès 2015. C'est ainsi que depuis 4 ans, le Conseil départemental a entrepris une série d'actions en faveur de la démocratie participative en associant les haut-garonnais et haut-garonnaises à ses politiques. Pour ce faire, en 2017, une Charte du Dialogue citoyen a été adoptée par l'ensemble de l'Assemblée départementale, en affirmant que la démocratie participative était un complément nécessaire au système représentatif.

Aujourd'hui, le Dialogue citoyen en Haute-Garonne, ce sont 500 rencontres organisées partout sur le territoire, environ 13 000 haut-garonnais et haut-garonnaises y ayant participé et près de 10 000 réponses aux enquêtes départementales en ligne.

Mais le Dialogue citoyen c'est aussi les visages, les prénoms de nombre de haut-garonnais et haut-garonnaises dont les paroles ont été utiles à la prise de décisions. On peut citer à titre d'exemples les temps de dialogue citoyen organisés pour la mixité sociale dans les collèges, dans le domaine de la culture ou des transports avec le covoiturage ou le réseau de bus Arc-en-ciel. Le travail en faveur de la démocratie participative c'est aussi contribuer à sa diffusion à travers les petites fabriques, les conférences participatives, le fonds de soutien à la démocratie participative ou des cycles de formation.

Le Dialogue citoyen est une démarche de tous les instants, exigeante que ce soit pour les élu.e.s, les services, les habitant.e.s, les acteur.rice.s associatif.ve.s et institutionnel.le.s. C'est le chemin sur lequel c'est engagé le Conseil départemental dans le respect des diversités et complémentarités de chacun.e. C'est une démarche qui nécessite de changer de posture, d'utiliser des méthodes adaptées, de prendre le temps du dialogue et de réellement prendre en compte ce que les citoyen.ne.s disent lors des différents événements.

La crise que nous traversons actuellement doit nous mener à plus de démocratie avec la possibilité pour chaque citoyen.ne concerné.e par la décision politique de participer à l'élaboration des solutions collectives et à la décision. Il en va pour nous de l'avenir de la démocratie et de nos territoires.

▲ **Patrick NORBYNBERG**, ancien haut cadre administratif dans les collectivités territoriales, formateur-consultant-conférencier-essayiste sur la ville, les territoires, le développement social et territorial, la démocratie et les collectivités territoriales

« Il y a un vrai besoin d'échanges parce que les idées se construisent par l'échange ».

L'actualité est intéressante dans le sens où elle permet de révéler un certain nombre de postulats, de besoins, de demandes au sein de la société française, parmi lesquels on peut retrouver :

- Un besoin d'espaces de paroles : la nécessité pour les citoyen.ne.s de dire ce qu'ils pensent de manière régulière et non ponctuelle. Un dialogue régulier entre les institutions et les citoyen.ne.s, entre les citoyen.ne.s eux/elles-mêmes. Il y a un vrai besoin d'échanges parce que les idées se construisent par l'échange, il faut toujours partir de ce que les citoyen.ne.s ont dans la tête ;
- L'existence d'une intelligence collective. « Le peuple de France est un peuple intelligent », il a des idées, des propositions, des envies de faire, de s'engager ;
- Une demande de dignité, de reconnaissance : c'est un « regardez-nous, voyez-nous » qui est aujourd'hui exprimé par le mouvement des gilets jaunes mais c'est une demande que l'on retrouve aussi dans les quartiers dits « populaires », par exemple ;
- Un besoin de proximité qui renvoie également à la relation entre proximité/local et le global : « il faut agir local, penser global ». Il existe une prise de conscience concernant du niveau multiscalair de la prise de décision ;
- Une nécessité de sortir de l'isolement qui engendre la nécessité d'agir ensemble, de recréer du lien pour sortir de la solitude dans laquelle peuvent être enfermés certaines personnes. C'est un projet collectif ;
- Une crise de la confiance et donc une grande défiance à l'égard des institutions. Ce phénomène n'est pas nouveau. Depuis 40 ans dans ce pays, 50% des gens restent chez eux, c'est une moyenne, quand ils sont convoqués à des élections. Ça peut être dans les quartiers populaires 70 à 80%.

Voici les constats qui peuvent être tirés de la période que nous traversons, une période où la question de l'humain et de l'humanité redevient centrale.

▲ **Guillaume DRIJARD**, Président de l'Union des comités de quartier de Toulouse

« Avant tout, il faudrait avoir des interlocuteurs avec qui on peut prendre le temps de dialoguer, qu'on sache à qui s'adresser ».

Il est important de souligner que la diversité de la société se retrouve aussi dans le secteur associatif, dans les comités de quartier et autres instances. Les associations comme reflet de la société ? A l'instar des événements actuels, on retrouve dans les associations des personnes qui ont besoin d'être écoutés, d'exprimer des désirs, d'exprimer aussi des inquiétudes, des choses qui ne vont pas dans leur cadre de vie. Des personnes qui expriment aussi la nécessité de se comprendre les uns les autres et d'aller vers des améliorations construites collectivement, notamment à travers le dialogue. En ce sens, il convient de souligner que de part leurs diversités, les associations disposent d'un grand catalogue d'expertise d'usage.

Le secteur associatif réinterroge également la place du politique à l'aune de la démocratie participative. On voit que souvent en politique, des promesses sont faites durant les campagnes électorales, des engagements qui font l'objet de solutions déjà trouvées à mettre en œuvre durant le mandat. Au contraire, les associations se placeraient plus dans un

processus de co-construction des solutions. Il s'agit de se dire que l'on n'a peut-être pas toutes les solutions et que ces dernières passent avant tout par le dialogue. On peut constater un certain tournant même si c'est un changement de pratique qui n'est pas facile pour tout le monde.

Enfin, il ne faut pas oublier que les échanges doivent également se faire avec les services des collectivités et non seulement les élu.e.s. En ce sens les associations réclament d'avoir un accès aux services. La concertation peut être parfois compliquée, elle demande du temps et des moyens. Il faudrait donc qu'avant tout le secteur associatif ait des interlocuteurs avec qui prendre le temps de dialoguer, qu'il sache à qui s'adresser dans les collectivités. Il faudrait des interlocuteurs clairs pour travailler dans la durée, au-delà des mandats.

▲ Marion CARREL, Maitresse de conférences en sociologie à l'Université de Lille, centre de recherche « individus, Epreuves, Sociétés », Co-directrice du groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Démocratie, Participation »

« Le contexte actuel est à la fois difficile pour la démocratie et à la fois plein d'espoir ».

Un contexte difficile car la démocratie représentative est en crise de confiance et de légitimité. Aujourd'hui l'Assemblée Nationale compte 0 ouvrier.e.s et seulement 5% d'employé.e.s. Il y a également un manque de représentativité des femmes, des minorités ethno-raciales, des personnes en situation de handicap... Face à ces critiques, les élu.e.s mais aussi une partie de la société sont dans une posture de défiance et parfois hostiles et craintifs envers certains outils comme le référendum.

Mais il y a aussi de l'espoir car on voit émerger des initiatives citoyennes. Les citoyen.ne.s elles/eux -mêmes expérimentent, s'organisent. Ils ont la volonté de dialoguer avec les institutions et ont la volonté de proposer d'autres choses. On peut citer les gilets jaunes ou encore les jeunes qui s'engagent pour le climat.

Face à ces constats, il existe une responsabilité collective et institutionnelle pour faire changer les choses, faire progresser la démocratie. Dans ce contexte, on peut distinguer 3 pistes de travail :

- La question du débat : Dans quelles conditions un débat est utile ? Il est utile s'il est impartial, s'il est animé de manière neutre, s'il est inclusif, s'il permet à tout le monde de s'exprimer. L'impact sur la décision doit être clair : à quoi va servir le débat ? Dans quelles mesures le débat va nourrir la décision ?
- La question de la décision : il faut partager la décision, c'est-à-dire transformer la démocratie représentative. Il ne faut pas que la démocratie participative soit trop superficielle au risque de tomber dans de la communication et d'être uniquement un outil pour renforcer les représentants et la structure dans son pouvoir. On peut éventuellement réfléchir à des éléments de démocratie directe, de tirage au sort, de rotation, etc.
- La question de l'action collective citoyenne : ce qui tue notre démocratie c'est l'absence de confrontation démocratique, la peur du conflit. Il faut au contraire encourager l'incitative citoyenne, il faut accepter de financer de la contre-expertise ou accepter de financer des collectifs citoyens qui ne sont pas d'accord avec les élu.e.s, par exemple. Cela passe par un accompagnement des citoyen.ne.s, des professionnel.le.s, les élu.e.s à la question de l'action collective et de la confrontation démocratique. Mais aussi par un financement des ces initiatives.

4/ COMPTE RENDU DE L'ATELIER DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET EGALITE FEMMES-HOMMES, UN DEFI À RELEVER

En partenariat avec l'association Artemisia

Après un rappel des inégalités de genre perceptibles au quotidien, les intervenantes : Marion Carrel, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Lille et Sophie Collard, sociologue, coordinatrice d'Artemisia, ont introduit le sujet de la démocratie participative et la place des femmes dans les processus décisionnels. Un rappel a été fait sur le fait que les femmes sont présentes dans les jurys citoyens notamment grâce au tirage au sort ou à la constitution volontariste de panels représentatifs.

Cependant, hormis ces dispositifs, les femmes restent encore trop peu présentes et très peu entendues. Lorsqu'elles prennent la parole par exemple, les hommes leur reprochent un manque de cohérence ou encore d'asseoir leurs prises de positions politiques sur des expériences personnelles. Ainsi, les femmes sont encore très souvent tenues de se justifier sur leurs positionnements et de fait, sur leur participation.

Les intervenantes ont donc introduit des termes clés pour comprendre le processus d'autocensure des femmes et de monopolisation du temps de parole par les femmes : le *maninterrupting*¹ et le *mansplanning*².

Ainsi, les intervenantes ont insisté sur l'importance de questionner de manière systématique la question de l'égalité femmes-hommes dans la démocratie participative en se demandant en permanence si les projets proposés tiennent compte des besoins des citoyens et des citoyennes ou encore si les femmes sont bien consultées sur l'ensemble des thématiques et non uniquement celles en lien avec leur soi-disant qualité naturelle de prendre soin des autres (enfants, personnes âgées, personnes vulnérables, etc).

Cette introduction s'est conclue sur la nécessité de renouveler la démocratie citoyenne par de nouvelles pratiques et de prendre en compte les difficultés vécues par les femmes dans nos réflexions.

Dans la foulée, plusieurs groupes se sont formés afin de trouver plusieurs initiatives et points de repères clés pour repenser une démocratie participative plus inclusive.

À la suite de ces travaux collectifs, les participant.e.s ont formulé plusieurs propositions :

- Adopter une communication non violente, non sexiste et inclusive et mettre en place une grille de relecture et d'analyses des publications écrites
- Mettre en place des formations réservées aux femmes (coaching)
- Commencer les réunions publiques par la prise de parole d'une femme et alterner les prises de parole du public afin qu'autant de femmes que d'hommes prennent la parole
- Instaurer une parité dans les expert.e.s qui interviennent
- Mettre en place des garant.e.s de l'égalité femmes-hommes
- Déployer les thématiques de l'égalité et de la diversité de façon périodique sur l'ensemble du territoire avec un fil rouge sur l'année à travailler en co-construction avec les différent.e.s acteur.rices.

¹ Le **maninterrupting** (fusion des mots anglais man et interrupting) désigne le comportement qui consiste, pour les hommes, à couper la parole des femmes au cours de discussions ou de débats en raison du genre de leurs interlocutrices.

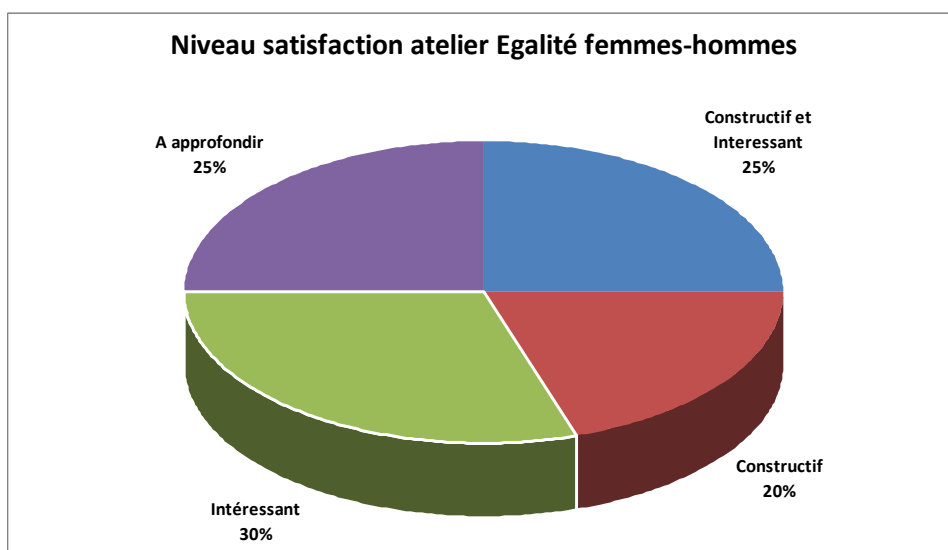
² Le **mansplanning** désigne une situation où un homme ("man") explique ("explain") à une femme quelque chose qu'elle sait déjà, sur un ton paternaliste et condescendant.

- Adapter les règles de fonctionnement de la démocratie participative, de la prise de décision et du processus de relai des conclusions aux principes de l'égalité femmes-hommes
- Penser les discriminations à travers une grille de lecture intersectionnelle (prendre en compte les discriminations de genre, raciales, le validisme, l'âgisme etc)
- Sensibiliser les jeunes dès le plus jeune âge à la lutte contre les stéréotypes de sexe et à l'ouverture de leurs champs des possibles
- Valoriser davantage les métiers du « care » (aide soignante, assistante maternelle, auxiliaire de puériculture, auxiliaire de vie sociale, etc) qui sont majoritairement occupés par les femmes et qui créent du lien social indispensable à la démocratie participative
- Accroître les financements de la part du Conseil Départemental pour les associations œuvrant pour la promotion de l'égalité femmes-hommes

Les intervenantes ont conclu l'atelier en indiquant que les fondements de notre démocratie (à l'antiquité et lors de la révolution française) ont exclu une partie de l'humanité. L'obtention du droit de vote par les femmes en 1944 n'est pas suffisante pour se considérer citoyenne et participer pleinement au débat public.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de renouveler le cadre de la démocratie citoyenne par de nouvelles pratiques (hors cadre institué, organisation des temps de parole, présidences tournantes, tirage au sort, temporalités et lieux différents). Au sein des processus de démocratie participative, il est important de tenir compte des difficultés vécues par les femmes dans nos réflexions autour de l'éducation, la santé, la souffrance au travail, l'aménagement de l'espace urbain, les transports en commun, les équipements collectifs, etc.

En effet, de part une éducation différenciée, les femmes ne sont pas confrontées aux mêmes problématiques que les hommes au sein de leur quotidien personnel et professionnel.



5/ COMPTE RENDU DE L'ATELIER CONSEILS DE JEUNES ET D'ENFANTS, INVENTER DE NOUVELLES FORMES DE PARTICIPATION

En partenariat avec l'association Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes

Les travaux et les propositions réalisés dans le cadre de l'atelier s'appuyaient sur le postulat que les enfants et les jeunes sont des citoyen.ne.s au même titre que les autres et que les différentes institutions peuvent bénéficier de leur expertise d'usage. Alors que nombre de projets visent à rendre les jeunes et les enfants citoyens, il est important de penser leur place pour qu'ils puissent la prendre et s'impliquer dans la société. L'atelier se donnait comme objectif de répondre à la question : comment faire ?

En partant de la charte de l'ANACEJ composée de vingt-cinq items regroupés en quatre domaines : des conditions favorables au dialogue entre jeune et élu.e.s ; une culture participative partout, pour toutes et tous ; de la formation et de l'échange pour nourrir le réseau ; une meilleure communication pour tout public, le groupe de participant.e a fait émerger quatre thématiques qui ont alimenté les réflexions des participants :

- Considérer les enfants et les jeunes comme des citoyen.ne.s à part entière, capables de faire des propositions et d'être associés aux prises de décision ;
- Leur reconnaître un droit à l'interpellation, à ne pas être d'accord, à expérimenter, et à prendre des initiatives ;
- S'assurer dans le cadre de la mise en place de politiques publiques de demander leur avis aux enfants et aux jeunes, les évaluer ensuite avec eux ;
- Développer la formation à la participation de tou.te.s (jeunes, élu.e.s, fonctionnaires, animateur.trice.s, enseignant.e.s).

De ces différents groupes de travail ont émergé plusieurs propositions que nous pouvons regrouper de la sorte.

► La nécessaire mise en œuvre d'outils

L'ensemble des groupes a abordé la question artefactuelle. Ces outils divergent dans leur forme et visent à la fois le recueil de la parole des jeunes et des enfants et la construction d'une connaissance commune.

Cela s'est traduit concrètement par la proposition d'une plateforme numérique visant à recueillir les idées et les propositions des jeunes, d'un dictionnaire par les jeunes et pour les jeunes sur les notions de vie citoyenne. Les participants ont aussi appuyé sur la nécessité de diversifier les formes de recueil pour permettre à chaque enfant, chaque jeune de se sentir à l'aise et en confiance. Il a notamment été question de micro-trottoir, des questionnaires, de jeux, de boîtes à idées, de spectacles interactifs, d'émissions radio afin de multiplier les situations éducatives.

Le travail des groupes a aussi permis de s'interroger sur la posture, le statut de celui qui recueille la parole des jeunes avec même la possibilité que cette personne soit désignée par les jeunes eux.

► La mise en œuvre de tiers espace

Là encore, de nombreux groupes ont fait référence à la question de tiers espace, de lieu dans lequel les différents groupes doivent composer avec leurs visions différentes pour construire les frontières d'un territoire commun.

Il a notamment été question dans un groupe de remplacer les cours d'éducation morale et civique par des espaces de jeunes dans les collèges et les lycées, de créer des espaces de paroles à l'amorce d'un projet, de mettre en place des Agoras de jeunes, d'espaces de débats multi acteurs qui permettraient à chacun de pouvoir s'exprimer, se confronter à l'autre, de réagir à des faits d'actualité.

► La mise en œuvre de formation

Le travail des groupes a fait ressortir la nécessité de travailler à la fois avec les jeunes, mais aussi avec les acteurs éducatifs ou politiques. De nombreuses propositions ont émané des groupes. Il est ressorti l'idée d'une formation pour les élus, construite par les jeunes, la formation d'acteurs éducatifs pour permettre la construction de connaissance autour des questions de jeunesse, autour de la place des jeunes.

Les CME et les CMJ³ sont repérés comme des espaces d'expression et de formation, il a été évoqué la pertinence de diffuser l'expérience aux communes qui n'en ont pas en s'appuyant notamment sur les formations de l'ATD⁴.

Enfin, la volonté d'interconnaissance a été évoquée dans les échanges et une proposition a émergé, celle d'inscrire dans le cadre des programmes scolaires, la possibilité pour un enfant ou un jeune de vivre le quotidien d'un élu.

► Un changement de mentalité

En partant des freins, tels que la perte de confiance ou le sentiment de défiance, les groupes ont aussi exprimé la nécessité et la volonté de changer de paradigme, de pratique. Les participants du groupe ont notamment évoqué la notion de droit à l'erreur et à l'expérimentation, d'écoute bienveillante et la nécessité de recréer le lien de confiance entre les enfants, les jeunes et les institutions. La question de l'estime de soi de la (re) valorisation des jeunes, ont aussi été au cœur des discussions.

Il est nécessaire de rendre possible l'engagement des jeunes et d'énoncer clairement les problématiques qui sont à résoudre.

La question de l'expertise d'usage des enfants et des jeunes a souvent été abordée et la notion de « pour et par les jeunes » a été réaffirmée à de nombreuses reprises.

Cela s'est traduit par la volonté de partir de leurs besoins, de leurs idées, de leurs connaissances et leurs visions pour construire des politiques qui les concernent.

Cela s'est aussi traduit par la nécessaire évaluation, sous diverses formes à mettre en œuvre.

³ Conseils municipaux des jeunes ou enfants

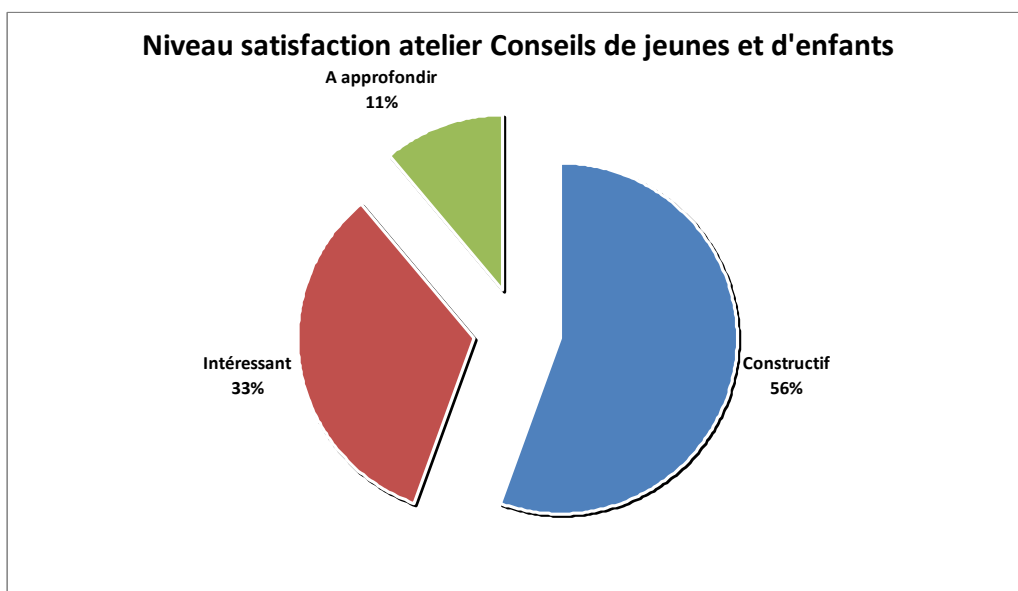
⁴ Agence technique départementale

► En conclusion

L'ANACEJ est revenue sur les différentes propositions et notamment sur les discours et les échanges qui marquent bien ce changement de paradigme. La question de la pertinence, de l'instrumentalisation ne se pose quasiment plus et nous sommes aujourd'hui passé à une étape supérieure : la réflexion sur le comment faire ?

Mais cette réflexion sur les moyens, le manque de recul et d'évaluation donne parfois l'impression de réinventer des choses.

Malgré cela, l'idée qui ressort est celle de la nécessité de se donner les moyens, car les acteurs semblent tous convaincus de la nécessité de former d'abord, de permettre ensuite aux jeunes de prendre leur place de citoyen pour qu'ils contribuent eux aussi à l'amélioration de la société.



6/ COMPTE RENDU DE L'ATELIER BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS AVEC LES CITOYEN.NE.S : les programmer, les construire, les aménager et les animer

En partenariat avec le CAUE (Conseils Architecture, Urbanisme et Environnement)

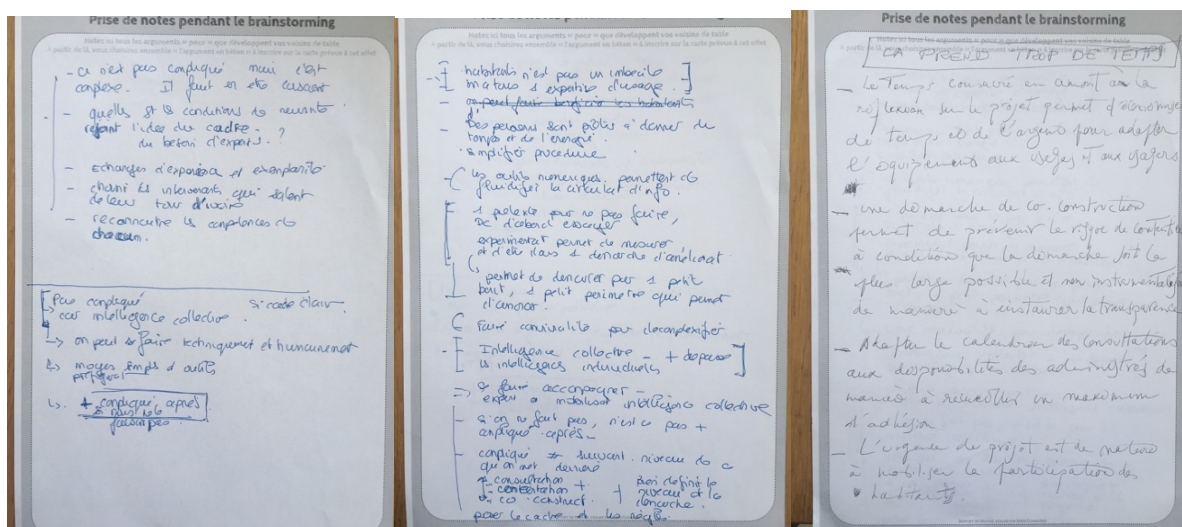
L'intention de cet atelier était de faire émerger quelques points de repères pour mettre la démocratie participative au service de la programmation et du fonctionnement des équipements recevant du public.

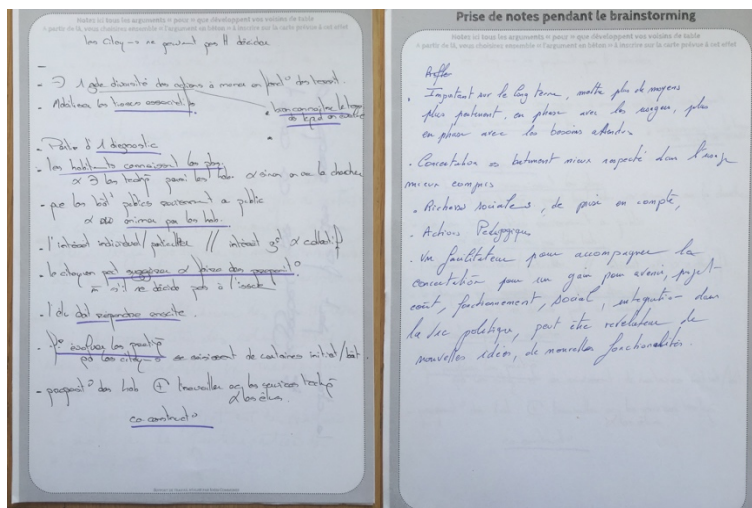
Pour ce faire, après une entame permettant à chacun.e de connaître son rapport à la programmation participative des équipements publics, Elise Giordano (architecte), Arnaud Fournier (Pavillon blanc à Colomiers) et Gwénael Lemarchand (CAUE Haute-Garonne) ont brièvement illustré et posé les enjeux de cette programmation participative.

Afin de dégager collectivement des « arguments béton » comme autant de point de repères, il a été proposé aux participants d'essayer de contrer par petits groupes des axiomes défavorables à la participation citoyenne en matière de programmation et de fonctionnement des équipements et espaces publics :

- « Le citoyen ne peut pas tout décider »
- « Ça prend trop de temps »
- « Ça coûte trop cher »
- « C'est trop compliqué »
- « Ça n'apporte rien de neuf »

À la suite d'un premier temps de vifs remue-ménages...





...Les participant.e.s ont convenu que « le citoyen ne peut pas être exclu de la prise de décision des décideurs/élus » ;

Qu'« une démarche transparente et co-construite permet d'entraîner l'adhésion des usagers et de prévenir les contestations et les problèmes en aval ».

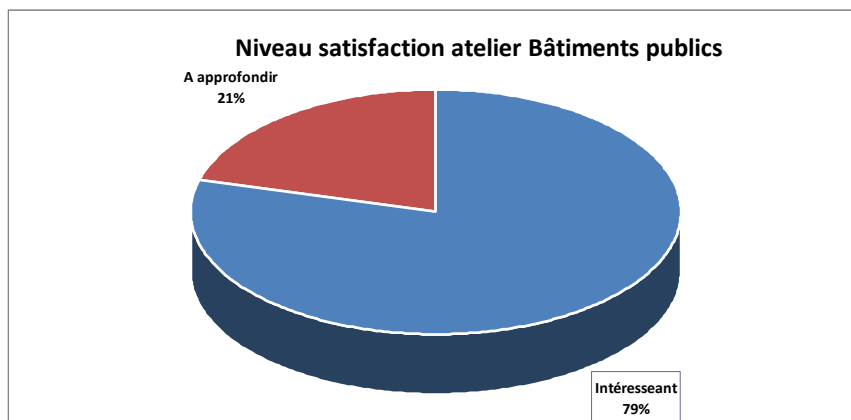
Que la concertation citoyenne débouche sur « Un projet plus adapté aux besoins des usagers » avec « une plus-value sur le long terme pour le coût de fonctionnement et d'investissement et l'acceptabilité locale ».

Qu'il y a un « besoin d'évaluation de la mise en place de la concertation ».

Que la réussite de la concertation repose sur l'addition de l'intelligence collective, des moyens humains et techniques et des objectifs.

Et que la participation citoyenne « génère une pensée collective et permet de partager des envies d'implication ainsi que le plaisir de l'émulation collective voire l'espoir d'une réalisation porteuse d'avenir ».

Ces arguments ont suscité des réactions notamment d'Hélène BALAZAR (Ingénieure-chercheuse en sciences politique ENTPE, l'école de l'aménagement durable des territoires) d'Elise GIORDANO et d'Arnaud FOURNIER ainsi qu'une discussion nourrie entre participant.e.s.



7/ COMPTE RENDU DE L'ATELIER JOURNEES CITOYENNES S'EN SAISIR POUR FAIRE VIVRE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE.

En partenariat avec les foyers ruraux 31-65

L'objectif de cet atelier consistait à trouver des pistes, idées, méthodes pour que les journées citoyennes s'articulent avec des démarches de démocratie participative.

Après un premier temps de mise en jambe composé d'un brise glace permettant de faire connaissance collectivement, des propos introductifs des 2 intervenants (Andréa DE ANGELIS – Foyers ruraux 31/65 acteur du territoire inscrit dans l'éducation populaire, Patrick NORRYNBERG – 20 ans militantisme de démarches à la fois comme technicien, consultant, formateur et conférencier, essayiste sur la démocratie et la citoyenneté) et de la diffusion d'une courte vidéo illustrative d'une journée citoyenne de la ville d'Angers, les participant.e.s ont travaillé par petits groupes sur des cas pratiques.

► **Le premier cas** avait comme finalité d'organiser une journée citoyenne à l'initiative d'une municipalité d'une grande ville en l'inscrivant dans un processus de démocratie participative.

CAS N°1
Nous sommes dans une grande ville et les élus proposent pour la première fois d'organiser le 25 mai prochain une journée citoyenne. Des informations sur cette journée sont diffusées dans la ville et une réunion publique est organisée fin février à laquelle vous allez participer.

① Que se passe-t-il avant ?
- avant la réunion publique
- pour le site, l'agenda, de ou les objets de la journée
- préparer la journée pour avoir le maximum de participants
- en construisant le projet, le programme
- peut être commencer par un repas citoyen par exemple de recettes et faciles à faire
- les échanges et avec il dynamique

② Comment se déroule la journée citoyenne du 25 mai ? qui est là ? que fait-on ?
- à quelle heure ?
- à quel endroit ?
- à quel thème ?
- à quel public ?
- à quel budget ?
- à quel matériel ?
- à quel lieu ?
- à quel moment ?
- à quel thème ?
- à quel public ?
- à quel budget ?
- à quel matériel ?
- à quel lieu ?
- à quel moment ?

③ Et après ?
- Faire un bilan ensemble
- après la journée citoyenne = instaurer de nouvelles actions
- pour le site, l'agenda, de ou les objets de la journée
- pour le site, l'agenda, de ou les objets de la journée
- pour le site, l'agenda, de ou les objets de la journée

④ Comment toucher tout le monde ?
- à quel moment ?
- à quel lieu ?
- à quel thème ?
- à quel public ?
- à quel budget ?
- à quel matériel ?
- à quel lieu ?
- à quel moment ?

Les 2 points clés / conditions pour que cette journée s'inscrive dans un processus de « démocratie participative » ?
- organiser la journée
- à quel moment ?
- à quel lieu ?
- à quel thème ?
- à quel public ?
- à quel budget ?
- à quel matériel ?
- à quel lieu ?
- à quel moment ?

► **Le deuxième cas** invitait à imaginer une initiative d'habitant.e.s autour de l'organisation d'une journée citoyenne toujours dans le cadre d'un processus de démocratie participative.

CAS N°2
Vous êtes un groupe d'une dizaine d'habitants qui se mobilise pour organiser une journée citoyenne le 3 juin prochain

① Que se passe-t-il avant ?
- Recenser la liste de citoyens pour définir le thème de la journée
- Recenser la liste de citoyens pour définir le thème de la journée
- Recenser la liste de citoyens pour définir le thème de la journée
- Recenser la liste de citoyens pour définir le thème de la journée
- Recenser la liste de citoyens pour définir le thème de la journée

② Comment se déroule la journée citoyenne du 3 juin ? qui est là ? que fait-on ?
- à quel moment ?
- à quel lieu ?
- à quel thème ?
- à quel public ?
- à quel budget ?
- à quel matériel ?
- à quel lieu ?
- à quel moment ?

③ Et après ?
- Faire un bilan ensemble
- après la journée citoyenne = instaurer de nouvelles actions
- pour le site, l'agenda, de ou les objets de la journée
- pour le site, l'agenda, de ou les objets de la journée
- pour le site, l'agenda, de ou les objets de la journée

④ Comment toucher tout le monde ?
- à quel moment ?
- à quel lieu ?
- à quel thème ?
- à quel public ?
- à quel budget ?
- à quel matériel ?
- à quel lieu ?
- à quel moment ?

Les 2 points clés / conditions pour que cette journée s'inscrive dans un processus de « démocratie participative » ?
- organiser la journée
- à quel moment ?
- à quel lieu ?
- à quel thème ?
- à quel public ?
- à quel budget ?
- à quel matériel ?
- à quel lieu ?
- à quel moment ?

À l'issue de ces travaux pratiques, les réactions des 2 intervenants et des participant.e.s aux restitutions de chaque groupe de travail ont permis de faire ressortir plusieurs idées forces comme autant de points de vigilance sur la problématique de cet atelier.

▶ Du concret :

*Travailler sur des thématiques concrètes
Conduire à des résultats tangibles
Budget participatif*

▶ De l'enjeu :

*Définir la cadre (consultation, ...)
Organisation transparente, claire et précise*

▶ Des outils de communication :

*Site internet dédié, réseaux sociaux
Radio participative
Mur d'expression*

▶ Du terrain :

*Rencontrer, afficher et mobiliser sur les lieux de vie (marché, bas d'immeuble, écoles...)
Mobilisation via du Porte à porte*

▶ Du collectif :

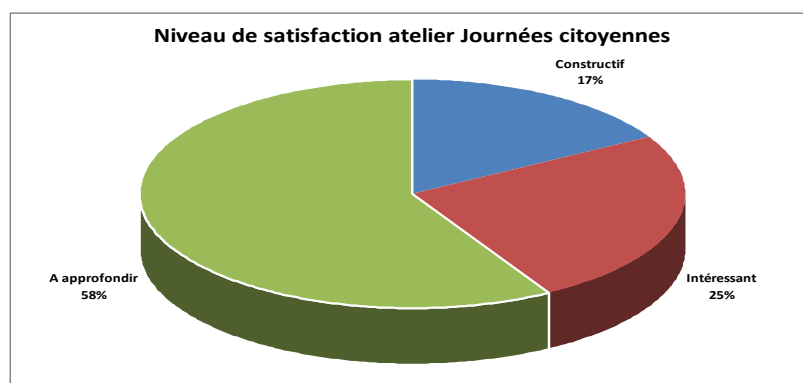
*Créer du lien
Se connaître
Faire société ensemble
Construction collective de la journée
Temps conviviaux
Repas citoyen
Réunions publiques*

▶ De la diversité :

*Mobiliser des acteurs organisés (associations, institutions, comité de quartiers, CCAS...)
Faire des jeunes/enfants des acteurs
Penser intergénérationnel
Groupes citoyens*

▶ Du temps

*Pour la discussion, la réflexion, les échanges
S'inscrire dans la durée
Ne pas se précipiter
Pas attendre de résultats immédiats
Pérenniser par des référents de quartier, un conseil municipal des jeunes*



8/ COMPTE RENDU DE L'ATELIER INSTANCES DE PARTICIPATION CITOYENNE CRÉER ET FAIRE VIVRE DES CONSEILS CITOYENS, DE DÉVELOPPEMENT ET DES COMITES DE QUARTIERS

En partenariat avec Territoires et citoyens en Occitanie

Un premier temps commun a permis de poser le contexte et dresser un bref historique de ces instances.

Il y a des points communs et des différences : beaucoup de ces instances de participation ont été « voulues » par le législateur. Il s'agit alors d'une offre de participation descendante" mais "obtenue de haute lutte".

En effet, la participation est une revendication ancienne des mouvements du développement local (le mouvement des pays comme les luttes urbaines des années 1960-1970). Ainsi, le besoin de participation dans les quartiers a été mis en avant en 1983 avec le rapport Dubedout (ancien maire de Grenoble) au début de la politique de la ville et dont le message peut être résumé à « cela ne pourra pas se faire sans les habitants ».

Puis vinrent les temps de la législation pour les conseils de développement⁵, les conseils citoyens⁶ et les comités de quartiers⁷.

Dans le respect de cette typologie, l'atelier a donc été scindé en 3 sous-groupes avec un témoin pour chacun (Didier BARDY, président du Conseil de développement du Pays Portes de Gascogne (32), Guillaume DRIJARD, président de l'Union des comités de quartier de l'agglomération toulousaine et Michel DEHOUX, membre du Conseil citoyen de Saint-Ambroix (30)).

Les témoins sont intervenus pour partager leurs expériences et susciter des questionnements. Les participants ont exprimé leur point de vue et les points les plus importants ont été mis en commun au sein de chaque groupe.

Lors de la mise en commun restitutive en plénière des idées force ont été reprises sur une carte mentale pour s'assurer de leur formulation :

► Des conditions favorables ou leviers

- Un terreau (fruit d'une histoire ou d'un contexte ou ...)
- Une volonté politique
- Un ou des enjeu-x fédérateur-s
- Des discussions ouvertes à tous
- La formation à la participation, à la prise de parole
- La possibilité-volonté de connecter les envies
- Des horaires compatibles avec le temps des habitants
- La parité homme-femme

⁵ Loi Voynet de 1999. Il s'agit de donner une place à la société civile aux côtés des élus. Aujourd'hui, ils doivent être établis dans les intercommunalités de plus de 20 000 habitants et pour les PETR.

⁶ Les conseils citoyens datent de la loi Lamy de 2014. Ils rassemblent des habitants (au moins 50 %) et des acteurs locaux des quartiers prioritaires. L'idée était de faire appel largement au tirage au sort pour permettre la participation des personnes éloignées de la participation. Ils ont pour objet de faire remonter une parole habitante et des usagers des quartiers. Leurs représentants siègent dans les instances des contrats de ville et des Programmes de Renouvellement Urbain. Ils peuvent initier ou accompagner également des initiatives citoyennes sur leur quartier.

⁷ Les comités de quartiers sont souvent des structures associatives initiées par les habitants construites autour de l'opposition à des projets d'aménagement. La loi Vaillant de 2002 les rend obligatoire dans les villes de plus de 80 000 habitants et facultatifs dans celles de 20 000 à 80 000 habitants.

► Des points de vigilance

- Bien organiser le débat
- Expliquer, faire de la pédagogie pour « lever » la confusion entre conseil citoyen, conseil de quartier, conseil de développement voire collectivités territoriales
- Risque de rester : entre soi ou en opposition
- Aller au-delà de son quartier
- Développer le rôle des comités de quartier pour des enjeux transversaux (climat, énergie, mobilité, ...)
- Travailler dans le sens de l'intérêt général
- Faire en sorte que chacun puisse prendre la parole
- Construire une culture commune
- Veiller à la reconnaissance de l'implication des bénévoles
- Ne pas se focaliser sur les doléances

► Des éléments de méthodologie, des outils

- Distribuer clairement les rôles dans les réunions (animation, gardien du temps, rapporteur secrétaire de réunion, ...)
- Développer ou utiliser des outils numériques
- Organiser des temps de convivialité (créer du lien, faciliter l'expression,...)
- Nommer des référents pour des thématiques
- Rechercher l'ouverture d'esprit
- Organiser des réunions effectivement ouvertes
- Être en capacité de passer d'oppositions à des projets
- Mobiliser des supports de communication (tracts, journaux, site internet) et utiliser les outils de communication des collectivités
- Mettre en place un café des partenaires
- Faire des conseils citoyens un relais des partenaires des contrats de ville (pas seulement institutionnels)
- Former les membres des instances participatives (conseils citoyens)
- Faire appel à une animation et/ou un accompagnement professionnel
- Mettre en place des diagnostics en marchant
- Disposer d'une adresse mail commune et ouverte à tous les membres du conseil citoyen
- Partager des questionnements

Certaines contributions des sous-groupes n'ont pas eu le temps d'être mises en commun :

► Des conditions favorables ou leviers

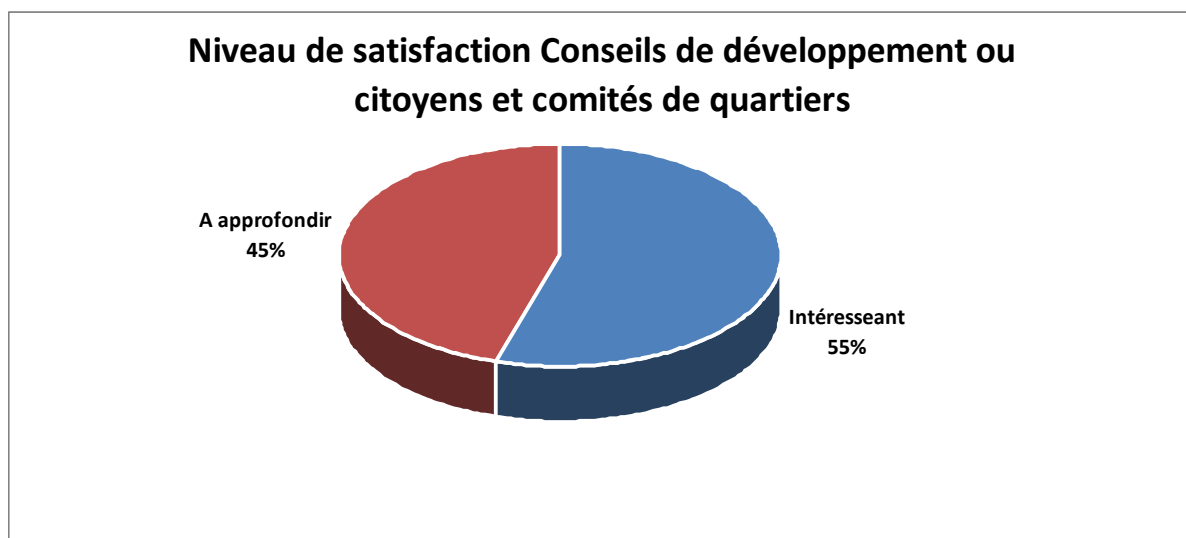
- Une reconnaissance par le politique comme acteur de la co-construction
- Des horaires compatibles avec la participation
- Des réponses du politique
- La formation des conseillers citoyens (en particulier sur le renouvellement urbain)

► Des points de vigilance

- Veiller à ce qu'il y ait des réalisations et/ou réussites pour maintenir la mobilisation
- Veiller à travailler dans le sens de l'intérêt général
- Veiller à inscrire les enjeux sur différentes échelles (urbain ou rural)
- Faire attention au risque d'instrumentalisation
- Dépasser l'opposition aux projets et aller vers du pour et des projets à construire

► Des éléments de méthodologie, des outils

- Co-construire l'ordre du jour des réunions
- Développer une écoute attentive et bienveillante
- Se former pour animer des rencontres, réunions avec de grands groupes



9/ TABLE RONDE : QUELLE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DEMAIN ?

Préparer l'avenir, imaginer le dialogue citoyen de demain pour ré-enchanter la démocratie.

Quels sont les modèles à adopter, les moyens à mettre en œuvre pour consolider les démarches de démocratie participative au service de la vie quotidienne des haut-garonnais et haut-garonnaises ?

Dans 30/50 ans, la démocratie participative vous l'imaginez comment ? Et Une idée à mettre en place dès aujourd'hui ?

SYNTHESE DES INTERVENTIONS :

▲ Françoise FAVAREL, *Directrice d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 31.*

Une démocratie participative qui devient de plus en plus forte, avec une participation de la société civile dans ces projets. Le dialogue à 2, entre professionnel.le.s (technicien.ne.s, architectes, sociologues etc.) et élu.e.s, devient un dialogue à 3 impliquant les citoyen.ne.s. Mais ce dialogue n'est pas encore équilibré : l'habitant vient apporter une expertise d'usage, il enrichit le sujet mais il n'est pas encore pour autant dans ce que j'appelle la co-construction. Pour être dans la co-construction, il faut pouvoir être force de propositions, il faut pouvoir alimenter les échanges et participer pleinement. Pour que les citoyen.ne.s puissent être actif.ve.s dans ce dialogue, il faut mieux les outiller, mieux les sensibiliser. D'ailleurs les associations les plus actives en dialogue citoyens sont celles qui bénéficient d'accompagnement d'experts. Il faut bien maîtriser les enjeux urbains et les implications des choix pour pouvoir être actif.ve.s. Le/la citoyen.ne ne doit pas seulement être une source d'expertise d'usage mais il doit participer à la co-construction dans l'intérêt public et la conscience d'une temporalité à moyen et long terme.

C'est cette action de sensibilisation qui me paraît majeure et notamment les jeunes car ils sont les citoyen.ne.s de demain et si les jeunes maîtrisent bien ces enjeux ils seront beaucoup plus proactif.ve.s dans le dialogue.

Idée : Sensibilisation et outillage des citoyen.ne.s

▲ Véronique MARCHAND, *Administratrice des Foyers Ruraux 31/65.*

Dans 30 ans peut-être que l'objectif serait qu'il n'y ait pas que des professionnel.le.s d'engagé.e.s sur la démocratie participative et que les habitant.e.s aient plus de place. L'idée est que la démarche participative ne soit pas que professionnelle.

Il faudrait garder cette orientation là : l'éducation populaire, les habitant.e.s, la force individuelle et collective construite ensemble.

Il faut que les jeunes, notamment avec le travail des structures jeunesse, portent leur place, pour que dans 30 ans ils traitent aussi du sujet de la démocratie participative mais en ne se posant pas les mêmes questions.

Il faut aussi insister sur la proximité. Il est nécessaire de faire participer au plus près de ce que les habitant.e.s vivent. Tout le monde a quelque chose à vivre localement. Il faut se rappeler l'expression « local n'est pas bocal », c'est-à-dire du local mais qui est ouvert sur le monde avec des écueils non maîtrisés (climat, contexte politique).

Enfin, il faut que les espaces associatifs trouvent et s'autorisent plus à prendre leur place dans les concertations sans se censurer.

Idée : Créer, à l'image des projets éducatifs de territoire, des projets citoyen.ne.s de territoire.

▲ **Pierre-Yves GUIHENEUF**, *Délégué général de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne.*

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne, lors de ses 10 ans, a fait à ce travail de prospective mais à l'horizon des 10 prochaines années.

Aujourd'hui la participation citoyenne est principalement pilotée par des institutions qui invitent les citoyen.ne.s à contribuer à des orientations politiques. Pour cela ils font appel à des prestataires, des consultant.e.s extérieurs et des agents de collectivités.

Ces prestataires sont aujourd'hui principalement des petites entreprises, ce sont des artisans. Et puis les agents de collectivités sont des personnes motivées qui sont un peu pionnières, qui inventent leurs métiers tous les jours.

Dans 30 ans, la participation sera normalisée et intégrée dans les pratiques des institutions, voire routinière. L'artisanat de la concertation va déboucher dans l'ère de l'entreprise suite à des concentrations et du côté des institutions, la participation sera beaucoup plus intégrée.

Mais ce serait dommage que la participation se résume uniquement à cela. Aujourd'hui la participation est principalement demandée par les citoyen.ne.s qui, dans 30 ans, ne croiront plus à la notion de représentants et n'adhéreront plus aux associations (d'ailleurs, il n'y aura plus de syndicats voire même de parti politique).

Les citoyen.ne.s seront hyperconnecté.e.s, informé.e.s et désinformé.e.s. Les collectifs se feront et se déferont et les processus participatifs seront ici très utiles : d'une part pour mobiliser car il y aura besoin de se mobiliser et d'autre part pour gouverner parce qu'il y aura besoin de gouverner les projets collectivement. La participation et ses outils le permettent : la co-construction, la gouvernance collective.

Idée : Il faut appuyer massivement les initiatives citoyennes de participation.

▲ **Marion CARREL**, *Maitresse de conférences en sociologie à l'Université de Lille, centre de recherche « Individus, Épreuves, Sociétés », Co-directrice du groupement d'intérêt scientifique « Démocratie, Participation ».*

Dans 30 ans avec une vision optimiste, la démocratie participative qui reposera sur 3 piliers :

- Partage du pouvoir, de la connaissance et de la décision : des assemblées et des représentants qui fonctionnent pour que tout le monde, toutes les compositions de la société, et pas seulement des hommes blancs de plus de 45 ans qui puissent être en posture de décider ;

- Le débat, un débat inclusif : des débats qui permettent à différents groupes de la société de se comprendre, de partager leurs expertises, de faire de l'intelligence collective et d'exprimer des conflits, des tensions et de pouvoir à la suite de tout cela prendre des décisions éclairées. Sans forcément chercher le consensus mais au moins le dialogue entre personnes d'intérêts différents ;
- L'organisation citoyenne : dans 30 ans, les partis, associations, syndicats, etc. fonctionneront de manière différente, de manière à faire circuler davantage les positions de pouvoir, la parole. Qu'ils contribueront à trouver le lien entre participation et représentation, entre discussion et décision.

Idée : Changer de constitution par une assemblée citoyenne tirée au sort qui puisse proposer une nouvelle constitution qui sera ensuite soumise à référendum.

▲ Jacqueline MARTIN, Co-présidente d'Artemisia.

Une « démocratie participative égalitaire » dans tous les sens du terme et pas seulement pour les hommes et pour les femmes. La démocratie participative sera égalitaire si on a enfin corrigé, aboli le sexisme et les préjugés de sexe. Tous les stéréotypes qui font qu'aujourd'hui effectivement dans les instances collectives les femmes ne viennent pas. Elles n'y prennent pas forcément la parole parce qu'elles n'ont pas confiance en elles et que les hommes monopolisent souvent la parole. Il s'agit de phénomènes de discrimination intériorisée par les individus à travers le processus de socialisation.

Dans 30 ans, les préjugés seront combattus en faisant que les femmes viennent un peu plus souvent aux rencontres et qu'elles puissent proposer des choses qui vont dans le sens de la vie, de l'humain.

Il faut donc lutter contre les préjugés sexistes, c'est un travail impérieux, une vigilance de tous les instants.

Idée : Éditer un guide pratique du fonctionnement de la démocratie participative égalitaire avec un certain nombre de règles, de fonctionnements qui poserait des principes comme le respect des prises de parole des femmes, le respect de ce qu'elles disent, apportent au débat, etc.

▲ Marie-Pierre PERNETTE, Déléguée générale adjointe de l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ).

Dans 30 ans, la démocratie participative se sera développée car dès aujourd'hui des jeunes et des enfants doivent en faire l'expérience et continueront d'accorder une place aux nouvelles jeunesses.

Aujourd'hui la jeunesse est souvent abordée de manière négative. Or, il faudrait considérer que la démocratie participative c'est « faire avec tout le monde ». Tout le monde peut apporter un éclairage différent et peut enrichir la réflexion à son niveau. En ce sens, les enfants et les jeunes ont toute leur place dans les processus de démocratie participative pour donner leur avis sur ce qui se passent aujourd'hui, pas uniquement sur ce qui pourrait se passer demain.

Idée : Faire participer les jeunes dès maintenant en évitant de les mettre dans des cadres préétablis car pour participer il faut pouvoir rêver, innover, imaginer.

▲ Hélène BALAZARD, Ingénieure-chercheuse en sciences politiques à l'École Nationale des Travaux publics de l'État, Université de Lyon.

Dans 30 ans, avec une approche optimiste, le modèle économique est totalement renouvelé et véritablement au service de la démocratie avec notamment une nouvelle constitution, avec des représentants qui ne sont pas des professionnels de la politique mais qui sont des citoyens (tirés au sort ?) avec un système de rotation. Dans sa vie on passerait tous par cette fonction-là à un niveau ou à un autre. Il y aurait du coup des congés de citoyenneté qui permettrait de remplir ce type de fonction tout en étant payé mais qui permettrait aussi quand on n'est pas représentant, d'être un citoyen actif dans des initiatives de contre-pouvoirs qui viendraient contrôler le travail de ces représentants.

On peut aussi penser à un revenu de base, universel qui permettrait à chacun, non pas forcément de travailler au sens actuel du terme mais de travailler pour la société, en participant. Il y aurait aussi plus de coopératives dans le monde du travail, des différences de salaire moindres pour ne pas créer le sentiment d'infériorité qui souvent créé de l'autocensure dans la participation. En bref, plus de justice sociale.

Idée : Réformer les cours d'éducation civique qui apprennent aujourd'hui la passivité pour qu'ils permettent aux élèves de s'impliquer dans des projets citoyens de terrain en fonction des opportunités, ou d'agir sur un problème que les élèves identifieraient entre eux et aussi avec d'autres partenaires. Passer d'une posture descendante à une posture ascendante.

▲ Gérard VALERO, Association Territoires et Citoyens en Occitanie.

À titre individuel, il confirme l'idée de la nécessité d'une démocratie économique comme préalable à la question démocratique.

À titre associatif, l'idée de départ est qu'« Ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait ». Le changement de paradigme viendra sur des convictions profondes et pas seulement sur un appel à la démocratie, à la participation. Il faut y croire.

Pour cela, il faut un partage de la connaissance au plus grand nombre par toutes les formes d'éducation et particulièrement par l'éducation populaire, un retour du commun, de la convivialité et de la solidarité.

Il faut vraiment aboutir à une co-construction réelle et une participation systématique imposée partout et à tous les niveaux. Mais il faut aussi donner à chacun les moyens de participer ou de s'impliquer et dans toutes les formes de pratiques d'expression, artistiques et autres. Il faut donner du temps et des moyens pour s'engager, reconnaître le statut de l'associatif. Il faut travailler au niveau local parce que c'est peut-être plus facile d'avoir une implication de proximité mais aussi comprendre que la question de la formation à l'animation de la participation c'est d'abord la question de l'usage avant la question des outils et des méthodes.

Idée : Aller chercher l'expertise indépendamment des cadres imposés, savoir regarder l'innovation sous nos yeux, trouver les espaces pour s'impliquer et travailler de façon transversale au-delà de l'empilement récurrent de strates.

PAROLES DE CITOYEN.NE.S : ALTERNANCE FEMMES-HOMMES DANS LES INTERVENTIONS

▲ Intervention 1 (Homme)

« **Je pense que la base de tout c'est l'école**, essentiellement repenser comment expliquer notre société à nos enfants via l'école publique ou privée mais en tout cas l'Education nationale jouera le rôle central.

L'actualité est riche, il y a un Grand Débat National en cours, arraché par des gens qui étaient dans le doute. **Il faut construire des citoyens éclairés, tout part donc de l'école. Il faut gagner en clarté et en visibilité.** Tout est trop touffu et quand c'est flou c'est qu'il y a un loup. Il y a plein de choses que j'ai découvertes aujourd'hui. Il faut rendre l'intérêt général central et visible en associant réellement le citoyen aux décisions, quelle que soit la strate. Il faut véritablement que l'on crie, qu'on soit créatif et vite. »

▲ Intervention 2 (Femme)

« Notre **première exigence c'est faire et changer.** Actuellement on parle de 30 ans mais **si on ne prend pas un virage maintenant les 30 ans on ne les vivra pas**, tout simplement. Parce qu'on se pollue, on n'arrête pas d'augmenter les gaz à effet de serre. Actuellement le responsable, et moi je préfère le dire parce que ça n'a pas été dit, mais actuellement le système de développement tel qu'il existe, qui met en avant leur rentabilité sur la durabilité et bah on ne peut pas y arriver ! Je n'envisage même pas les 30 ans tant qu'on ne bouge pas aujourd'hui. L'urgence : les jeunes qui ont averti, qui ont parlé aux dirigeants pour leur dire « bougez-vous parce que c'est urgent ! ». Moi je dis qu'il faut vraiment mettre le pied dans le plat et partout où l'on est il faut changer les choses. »

▲ Intervention 3 (Homme)

« **Ce serait bien qu'il n'y ait plus de cloisons entre la représentativité donc la démocratie représentative, la démocratie participative et les syndicats, l'ensemble des structures, des partis politiques.**

Mon rêve c'est qu'un jour on fasse de la citoyenneté, que les citoyens apprennent les structures qui permettent de prendre des décisions, qu'ensuite ils soient élus représentatifs et puis qu'ils laissent la place à d'autres et qu'ils reviennent dans la vie participative et qu'ils élisent d'autres personnes. Qu'ils aillent chercher les ouvriers, on a parlé des ouvriers comme quoi il n'y en avait pas à l'Assemblée Nationale. C'est vrai ! Mais combien il y en a dans les partis politiques ? Combien il y en a dans les organisations participatives ? Alors comment est-ce qu'on fait ? Effectivement qu'on peut éduquer les jeunes mais on peut aussi aller les chercher. C'est vrai que le tirage au sort ça pourrait permettre d'en faire intervenir mais de toute façon la plupart Ça veut dire **qu'il faut faire toute une éducation mais y compris des adultes.** »

▲ Intervention 4 (Femme)

« **L'avenir, nous, en tout cas en tant que sourds, quel peut être cet avenir pour 30 ans ? Mais en fait 30 ans c'est demain, ce n'est pas que dans 30 ans, c'est-à-dire c'est déjà pour demain dans 3 ou 4 ans mais comment ça va se passer ? C'est compliqué pour nous de se projeter dans très très longtemps parce qu'on a déjà des problématiques qui sont actuelles, maintenant.** »

▲ Intervention 5 (Homme)

« **Je me suis dit mais ... mais si après-demain (dès lundi) on se met pas à fond dans la participation je pense que ce n'est pas le mot participatif qu'il risque de manquer dans 30 ans c'est le mot démocratie.** Donc après-demain il faut se mettre, je pense que toutes les propositions qui ont été faites il faut toutes les mettre en place, les tester, etc. cette participation moi **j'aimerais en tant que responsable associatif et citoyen qu'elle soit égalitaire, qu'elle soit libératrice.** Ça veut dire que **par cette participation je renforce mes liens sociaux et humains.** »

▲ Intervention 6 (Femme)

« **Je suis bénévole dans plusieurs associations et c'est difficile,** il faut faire des efforts et je trouve qu'**on n'est pas bien récompensés** parce que souvent on considère que ce n'est pas un investissement personnel et que c'est du temps pris pour ses enfants, sa vie privée et que souvent les réunions auxquelles nous sommes conviés par les institutions c'est aux heures de travail **dans 30 ans moi j'espère qu'on aura dépassé le modèle de travail salarié, qu'il y aura le revenu universel et que les gens pourront choisir leurs activités plus facilement.** »

▲ Intervention 7 (Homme)

« **Le problème d'aujourd'hui pour nous c'est qu'effectivement on est en situation de handicap et c'est difficile de s'inclure.**

Aujourd'hui c'est le dialogue citoyen, moi je suis avec vous et **je ne m'estime pas handicapé. C'est la société qui m'entoure qui est handicapée. Le problème aujourd'hui ce n'est pas le handicap, aujourd'hui il faut qu'on brise les murs et être citoyen c'est aussi aller vers l'autre, toute personne peut apporter à l'autre.** Le problème aujourd'hui c'est que suite à une multitude de bureaux, de directions, d'administrations on a 15 000 interlocuteurs et au bout d'un moment le fait d'avoir 15 000 interlocuteurs on ne sait plus qui fait quoi et ça ne facilite pas la communication. »

▲ Intervention 8 (Femme)

« En fait pour moi demain **la démocratie participative c'est se connaître.** Surtout c'est se connaître. On ne se connaît pas les uns les autres, on porte des jugements sur les uns et sur les autres sans se connaître. **Une fois qu'on se connaît on se respecte et quand on se respecte on peut avancer, je pense, très très positivement.** »

▲ Intervention 9 (Femme)

« **Ce n'est pas toujours facile quand on a 22 ans de venir dans un endroit comme ça pour participer à des rencontres comme ça.** Peut-être qu'on a **tendance à se censurer** et une fois qu'on passe le pas ça se passe très bien, on apprend plein de choses. **Je ne peux qu'encourager les gens de ma génération et peut-être les gens que vous connaissez autour de vous qui ont mon âge à venir de plus en plus à ce genre de chose.** »

▲ **Intervention 10 (Homme)**

« Tous réunis dans une salle alors qu'on est tous différents. On est tous une minorité à part du fait qu'on ne se ressemble pas. Donc même l'idée de minorité moi je la fais sauter pour dire voilà on se retrouve et on partage dans notre diversité et c'est ça qui est important. »

Un conseil municipal qui permet à des citoyens de discuter des sujets avant une délibération c'est super intéressant, c'est super important mais ça nécessite aussi que ces personnes aient une disponibilité pour pouvoir venir. Définitions et modalités de la démocratie participative pas forcément comme un objet à part mais comme une occasion d'opportunités et d'échanges avec tout ceux qui sont là, tout ceux qui ne sont pas là, tout ceux qui peuvent le faire. »

▲ **Intervention 11 (Homme)**

« J'aimerais bien que dans 5 ans, pas dans 35 ans, dans 5 ans que le conseil citoyen puisse se généraliser dans toute la France, dans tous les quartiers pauvres ou pas pauvres. »

10/ FONDS DE SOUTIEN A LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE EN HAUTE-GARONNE

Ce dispositif initié par le Conseil départemental est né de la volonté de diffuser le plus largement possible la culture de la démocratie participative. Il vise donc à soutenir financièrement les démarches de démocratie participative mises en œuvre sur le territoire de la Haute-Garonne. Il concerne les projets existants ou à venir, portés par les communes de moins de 10 000 habitants, les communautés de communes et les associations.

Les demandes de subventions doivent être déposées via la plateforme Haute- Garonne Subventions : <https://subventions.haute-garonne.fr/>

► À savoir :

- Le montant de la subvention se situe entre 500 et 4 000 euros.
- Le projet, objet de la demande, doit se dérouler sur maximum 18 mois et débuter dans les 6 mois précédents ou suivants l'octroi de la subvention.
- Il n'est pas possible de bénéficier de ce fonds deux années de suite.

L'ensemble du règlement est disponible sur <https://subventions.haute-garonne.fr/>

Les demandes d'informations sont à adresser à :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
Cellule Haute-Garonne Subventions
RDC Accueil Bâtiment A
1, Boulevard de la Marquette 31090 Toulouse,

Par courriel à : subventions@cd31.fr

ou par téléphone au : 05 34 33 17 17

► Besoin de renseignements sur le réseau des acteurs et actrices de la démocratie participative et sur les objectifs du fonds de soutien :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
Mission démocratie participative / égalité femmes-hommes

dialogue.citoyen@cd31.fr **ou** 05 34 33 34 42

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DU FONDS DE SOUTIEN LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Article 1 : Nature du fonds et des projets visés

Le Fonds de soutien à la démocratie participative vise à soutenir les processus de « Démocratie participative » des projets ou des politiques publiques des demandeurs. La démocratie participative est ici comprise comme l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques. Elle est ascendante ou descendante et permet une participation citoyenne collective dans la construction, l'élaboration, la mise en œuvre, la réalisation, l'évaluation...des politiques publiques ou de projet.

...

Article 4 : Fonctionnement du fonds

En fonction de la dotation budgétaire annuelle décidée par l'Assemblée départementale, un Comité de sélection se réunit plusieurs fois dans l'année afin de se prononcer sur les dossiers déposés et proposer à l'Assemblée départementale ou à la Commission permanente, une liste de projets retenus en vue d'un éventuel soutien financier.

...

Article 9 : Critères de sélection

Pour arrêter les listes des demandeurs sélectionnés et le montant des subventions proposées, le Comité de sélection se base notamment sur :

- l'innovation en termes de démocratie participative notamment eu égard au territoire et public ciblés,
- la cohérence/pertinence d'ensemble du projet et de son inscription territoriale
- l'utilité de la participation citoyenne au projet,
- les méthodes et outils (TIC, proximité, ...)
- le niveau de participation, (consultation, concertation, co-production, co-décision)
- le nombre de participants envisagés par rapport au public et territoire ciblés,
- la diversité des parties prenantes,
- la place des publics les plus éloignés de la démocratie participative,
- les modalités de suivi, d'évaluation et de restitution,
- l'interaction avec d'autres acteurs, actrices,
- l'expérience ou l'inexpérience du porteur de projet,
- l'inscription dans un territoire identifié,
- l'équilibre financier du projet,
- l'usage de nouvelles technologies.

...

11/ REMERCIEMENTS AUX PARTICIPANT.E.S ET PARTENAIRES

Pour leurs 4^{es} éditions, **Les Rencontres du Dialogue citoyen, rendez-vous des acteurs de la démocratie participative en Haute-Garonne**, furent une nouvelle fois riches d'échanges, d'enseignements...grâce aux apports de chacun.e.

Des participants, tout d'abord, qui démontrent par leur présence et leur contribution tout l'intérêt et la nécessité pour les territoires et différents collectifs de réfléchir et de faire vivre la démocratie participative

Des partenaires ensuite qui ont su apporter un nouveau souffle et des postures différentes dans la manière d'élaborer et de vivre ces temps de respiration et de fertilisation croisée.



Conseil départemental de la Haute-Garonne
Mission démocratie participative / Égalité femmes-hommes
Dialogue.citoyen@cd31.fr
Tél. 05 34 33 30 33